

La nouvelle architecture SWIFT est en production

Depuis que le centre de calcul SWIFT situé en Suisse a été mis en service fin 2009, les messages de paiement en provenance de la Suisse ne sont plus stockés aux USA à moins qu'ils n'incluent une contrepartie américaine.

Suite aux attaques perpétrées à New York et à Washington le 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme a commencé à s'intéresser à SWIFT, et les autorités américaines ont réussi à accéder aux données SWIFT dans certains cas. Cet état de fait n'a été annoncé publiquement qu'à la mi-2006 et a fait l'objet de nombreuses discussions en Europe et en Suisse. L'Association suisse des banquiers, le Parlement et divers groupes de travail des banques se sont penchés sur la question aussi bien du point de vue de la protection des données que du secret bancaire. Une conclusion a fini par s'imposer: il n'est pas possible d'empêcher que les autorités accèdent aux messages relatifs aux opérations de clients qui quittent la banque et le territoire national suisse. De plus, le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent de toute façon être indiqués clairement dans le trafic international des paiements. Les clients bancaires ont donc été informés des risques potentiels d'information l'année dernière.

Conservation des données aux USA, aux Pays-Bas et...

Jusqu'à présent, SWIFT poursuivait une stratégie duale pour ce qui est des centres de calcul: le traitement et, en particulier, la conservation des données avaient lieu en miroir aux USA et aux Pays-Bas. Entre 2000 et 2009, les volumes traités par SWIFT ont connu une augmentation massive en passant d'environ 5 à 15 millions de messages par jour. Cette hausse s'explique par la croissance du secteur financier, la standardisation croissante et diverses adaptations des systèmes de clearing et de règlement nationaux à SWIFT. Il semblait donc indiqué d'accroître la sécurité en passant à trois centres de calcul. Le problème de la conservation des données aux USA devenait de ce fait moins aigu. Un quatrième centre de calcul en Extrême-Orient serait également envisageable par la suite.

... en Suisse

SWIFT a donc créé une zone transatlantique regroupant principalement les participants issus des USA et une zone européenne regroupant ceux d'Europe et d'Asie (voir graphique). En 2007, le Conseil d'administration de SWIFT a décidé de mettre en place le troisième centre de calcul en Suisse. Cette décision n'avait en principe rien à voir avec la protection des données ou la politique de confidentialité pratiquées dans notre pays. Il s'agissait bien plutôt d'un «compromis» et d'une preuve de la qualité de la Suisse en

termes de situation. La presse a annoncé un peu prématurément que SWIFT allait s'installer en Thurgovie. Au vu de la conjoncture défavorable qui règne actuellement, SWIFT n'a pas encore pris de décision définitive et loue les locaux dont elle a besoin. Pour la Suisse, rien ne change dans le registre de la protection des données, malgré ce que certains ont pu conjecturer. Toutes les données du centre de calcul suisse sont stockées en miroir aux Pays-Bas. La migration des participants SWIFT vers la nouvelle architecture s'est achevée fin 2009, et le système fonctionne parfaitement.

L'accord entre les USA et l'Europe

Fin novembre 2009, les USA et l'UE ont passé un accord sur l'échange des données SWIFT afin de lutter contre le terrorisme. Cet échange se déroule dans des cas bien précis et en respectant des procédures bien définies; les autorités ne bénéficient en aucun cas d'un accès automatique et ouvert. Cette réglementation interétatique a un gros avantage: SWIFT n'est pas prise entre plusieurs lois («subpoena» étasunien/protection des données de l'UE). <

Daniel Wettstein, Chairman S.W.I.F.T. Switzerland
(National Member and User Group)

daniel.wettstein@snb.ch

